



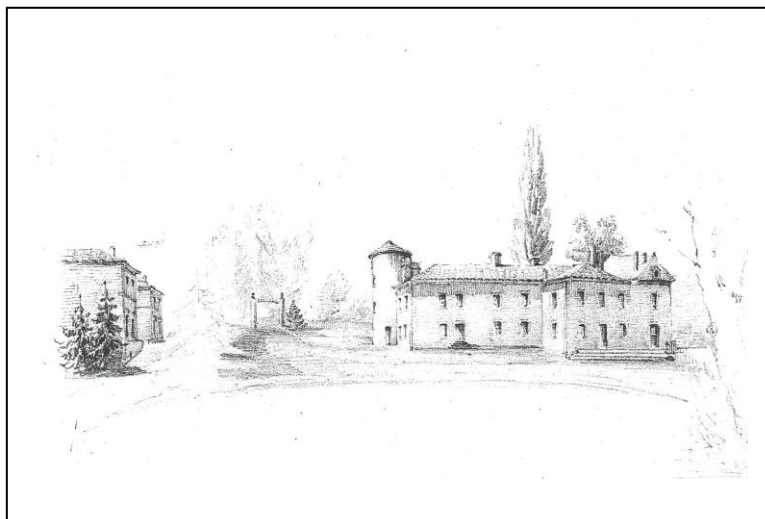
La Varenne et la famille du ROSIER (ROZIER)

A une courte distance de Feurs, sur la commune de Salt-en-Donzy, se trouvait le château de la Varenne au milieu des terres fécondes de la plaine.

En 1674, le château était clos par des murailles crénelées et flanqué de trois tourelles rondes.

En 1883, c'est une construction rectangulaire, sans caractère, assez simple dont rien à l'extérieur n'est digne du nom de château. L'extrémité méridionale est flanquée d'une petite tourelle. Au nord, on remarque un pavillon assez imposant, construit par Théodore du Rosier vers 1850.

Un petit cours d'eau qui traverse les jardins (*c'est le bief qui conduit l'eau au moulin*), de belles prairies, et de grands ombrages en font une habitation agréable.



Ce petit fief est très ancien dans la contrée ; il est mentionné au début du XIV^{ème} siècle : en 1322, il appartient au nommé PACHES, secrétaire des fils du comte de Forez, Jean 1^{er}.

En 1320, il est possédé par la famille GRAULAT, dont un des fils, appelé Jean de la Varenne, se trouve compromis dans une attaque à main armée qu'il fait avec le fils mineur du Comte de Forez, contre Gilles ASSELIN, président du parlement de Paris. Cette attaque fait grand bruit et aurait eu des suites fâcheuses sans l'intervention du Comte de Forez qui obtint la grâce de son fils et de ses complices. Les GRAULAT sont encore seigneurs de la Varenne en 1411 selon un terrier signé Moretti.

Un demi-siècle plus tard, le seigneur de la Varenne est Jean de la FORGE, qui épouse Souveraine de VILLENEUVE ; ils ont une fille, Françoise de la FORGE, qui amène La Varenne le 15 janvier 1523, à Claude de FLACHAT, écuyer, fils d'Antoine et de Jacqueline de MONTDOR. Leur fils aîné, Bertrand, seigneur de la Varenne, laisse le titre à son frère Etienne, lequel teste le 26 novembre 1577. C'est sans doute pendant cette possession qu'un membre cadet de cette famille s'installe au château de Jas, situé dans le voisinage, ainsi que le prouve un écusson placé sur une porte intérieure de ce château. Cet écusson est celui des FLACHAT, brisé d'un lambel à trois pentes.

Le 14 février 1638, Jacques du VERNEY, époux de Colombe TRICAUD, achète la Varenne aux enfants mineurs de Jacques de FLACHAT qui sont expropriés. Entre temps, en 1612, André du VERNEY, remplace Jean du ROSIER comme capitaine-chatelain de Feurs ; il décède en 1612 et est remplacé par son fils Jacques du VERNEY.

La mère de Jacques du VERNEY, née Colombe GILET, se remarie avec Pierre Du ROSIER, le fils de Michel du ROSIER, frère de Jean, et qui avait été assassiné en 1592 (voir Capitaine La Violette).

Jacques du VERNEY s'empresse d'ajouter à son nom celui de « sieur de la Varenne », dans la pensée de s'élever à la hauteur de ses nouvelles fonctions, et il remplira ses fonctions de châtelain pendant 42 ans ; il meurt en 1654.

Son successeur est son second fils, Jacques-Marie. Toutefois dès 1658, il est remplacé par Jacques DUCHIEZ dont la fille Françoise a épousé Jacques-François du ROSIER.

En 1725, Le seigneur de la Varenne est François GERENTET (1686-1772), médecin de Montbrison et époux de Claudine du VERNEY qu'il épouse en 1714. Le 10 juillet 1726, la permission est donnée à Mr Sébastien PONCHON, curé de Panissières et docteur en théologie, de bénir la chapelle domestique du château de la Varenne, pourvu que le sieur curé la trouve ornée et construite selon les ordonnances du diocèse (Terrasson, vicaire général) ; ainsi cette chapelle est bénie sous le vocable de la Sainte Famille avec Mr Benoit NODIN, curé de Salt, et la messe y est célébrée aussitôt.

Le 7 juillet 1773, François GERENTET vend sa propriété à Guillaume du ROSIER et Benoite Bernon de la ROCHETAILLEE pour la somme de 60000 livres.

En 1793, La Varenne appartient à Jean-François-Baptiste du ROSIER qui meurt martyr de la révolution, tué au siège de Lyon, en septembre 1793.

Alors sa veuve, Anne-Adélaïde-Victoire Michon de VOUGY se retire à la Varenne pour oublier sa douleur et elle y décède le 12 mai 1818, à 50 ans, en léguant ses biens à son fils Jean-Camille-Théodore, né en 1793 à Montbrison. D'après les relevés cadastraux, en 1830, les propriétés de Théodore du ROSIER couvraient 231 ha à Feurs, 185 ha à Salt qui seront portés à 278 ha en 1832 par l'achat du domaine de la Thuilière à Samuel BURINE et de Chenevoux aux Hospices de Montbrison.

En se fixant à La Varenne, Jean-Camille Théodore du ROSIER fait de nombreux embellissements.

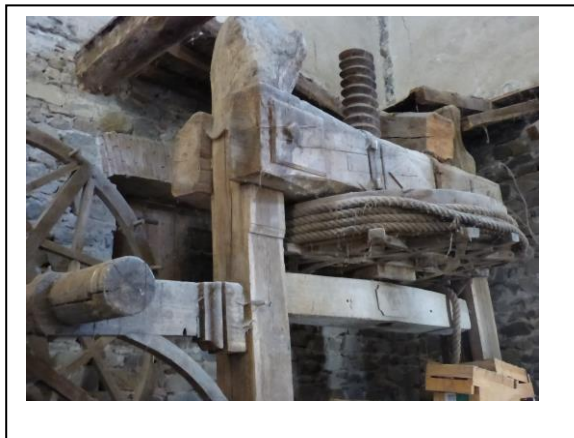
Il fait construire notamment pour le service des écuries, remises et autres dépendances du château, un grand corps de bâtiments, flanqué à ses extrémités de deux ailes en retour enfermant une cour carrée.



Une fontaine ornée d'un lion trône sur le mur de soutènement de la cour carrée. Cette fontaine a une inscription (en latin) :

« Est cachée là en bas de la pierre, la nymphe accueillante qui dispense ces eaux, toi de même lorsque tu feras un cadeau entendras-tu demeuré caché »

Une ferme est adossée à ces dépendances, avec étables, écuries et habitation du fermier mais aussi avec un pressoir monumental et un puits joliment coiffé. Un moulin fait également partie du domaine : il est alimenté par un bief issu de la rivière Loire. Ce moulin deviendra une féculerie, puis sera abandonné.



La nouvelle construction écrase un peu le vieux château ; aussi M. du ROSIER a le projet de le reconstruire en entier dans des proportions en rapport avec les belles écuries et remises dont nous venons de parler.

Mais retenu longtemps à Paris par sa nomination de député de la Loire de 1834 à 1848, il renonce à ce projet et se contente d'agrandir le châtelet de la Varenne par la construction d'une aile qu'il fait élever dans la partie Nord.

Théodore du ROSIER est veuf sans enfants (sa femme Marie-Louise GUYOT, décède à Salt en 1835 à 35 ans) ; il épouse en secondes noces Henriette-Louise-Simone de RIVERIEUX de CHAMBOST (1804-1887), veuve de Louis-Charles de BROUSSE (1800-1834) dont elle avait eu 4 enfants, et il n'y eut pas d'enfant de ce mariage. Il meurt à La Varenne le 28 aout 1855 en laissant sa fortune aux enfants de sa seconde femme, au grand dam de la branche de VOUGY.

Théodore du ROSIER est enterré dans l'église de Salt pour laquelle il avait assuré une bonne administration.

Lors de son décès en 1855, la paroisse reçoit un legs de 1000 francs. Lors du décès de la première Mme du Rosier en 1835, la paroisse reçoit 200 francs de rente, qui persistera jusqu'en 1882.

Il a été maire de la commune de 1820 à 1837 puis de 1848 à 1852



Un de ses beaux-fils, Claude-Hippolyte de BROUSSE, se voit attribuer en nue-propriété l'ensemble des terres sises à Salt, dont le domaine de la Varenne, et son frère Gaston celles de Feurs. Ce dernier meurt célibataire sans enfant à Feurs le 1^{er} aout 1880 à l'âge de 55 ans et ses biens sont partagés entre son frère et ses sœurs (68 ha pour Hippolyte, 55ha pour Noémie et 64ha pour Charlotte).

Revenons aux belles-filles : l'ainée, Marie-Sophie-Charlotte née en 1828, mariée en 1850 à M. DUCOGNET-DESGOUTTES, et Jeanne-Claudine Noémie, née en 1831, mariée en 1851 à Jean-Eugène d'ASSIER reçoivent une somme de 30000 francs à l'occasion de leur mariage. Le patrimoine de M. du ROZIER eut alors à subir quelques coups de canif : les COIGNET-DESGOUTTES vendirent leurs terres en différents lots, comptant parmi leurs acquéreurs un épicier de Feurs, Marius GUICHARD, qui achètera aussi des terres à Hippolyte. Celles de Noémie ont été intégrées dans le patrimoine d'ASSIER.

En 1864, 16ha sont vendus à M. MONTCHAL, fermier à la Varenne.

En 1885, Hippolyte garde l'ensemble des terres mais cède le château et 1,6 ha de terrain à M. BOIRON, un marchand de vins qui a peut-être été intéressé par le vaste cuvage octogonal.

Dans ce cuvage, la vendange était amenée au niveau supérieur où devaient se situer les cuves. Ensuite, le liquide descendait par gravité au niveau inférieur, dans les tonneaux. Ces deux niveaux étaient chacun desservis par une allée circulaire où un cheval pouvait emmener une charrette. À l'étage inférieur, les tonneaux étaient surélevés et pouvaient être chargés directement sur la charrette, dont le plancher était au même niveau. En 1948, ce bâtiment n'était plus utilisé, les anciennes vignes ayant disparu depuis longtemps. Alors la féculerie Nigay a, pendant quelques années, entreposé des sacs de féculé (jusqu'à 30 000 sacs de 100



Ainsi, plus de 80 % des terres de Claude-Hippolyte, époux de Marie ROUX de la PLAGNE, vont rester entre les mains des de BROSSE, via son fils Joseph Gaston, et couvrent 278 ha à sa mort en 1899, et 274 ha en 1913.

En 1927, Pierre VARILLON, un industriel de Panissières achète un lot de 25 ha (la Thuillière).

Le **château est démoli en 1937** car il menace ruine.

En 1940, après la mort de Gaston, qui a épousé Marguerite de LIMOGE DARESTE de SACONAY, il reste 223 ha qui sont partagés entre ses 4 filles (Anne, Marie, Nicole et Simone). Anne, mariée à M. du NOYER de LESCHERAIN, reçoit 46ha mais la plus grande partie échoit à Simone. En 1975, les 4 sœurs ont ensemble gardé 221 ha qui représentent 80 % de la succession de M. du ROZIER. Cet ensemble regroupe les deux fermes de la Varenne, celle du Poteau, celle de la Croix, celle de la Croix Rousse, celle de Chassignol et celle de la Valette.

Les sources

- *Les châteaux historiques du Forez – Auguste BROUTIN 1883 – éditions Honoré d'Urfé*
- *Histoire de la ville de Feurs et de ses environs – Auguste BROUTIN éditions du Bastion*
- *Histoire de Feurs, Abbé DUGUET*
- *Ainsi coule le sang de la terre – Les hommes et la terre en Forez - Henri GEREST*
- *Documents de la famille FARJON*